



JLC/LW/SC/1810-086

Paris, le 24 octobre 2018

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Plus de soixante-dix départements vivent aujourd'hui une sécheresse exceptionnelle, tant par son intensité que par son caractère tardif, dont les conséquences touchent tous les secteurs de production.

Nous tenons, dans le présent courrier, à vous alerter plus particulièrement sur la situation des éleveurs qui, impactés depuis cet été, subissent d'ores et déjà un manque de fourrage les obligeant à utiliser prématurément leur stock hivernal.

Si chacun sait que les réserves ne suffiront pas à assurer l'alimentation des animaux jusqu'au printemps prochain, l'incertitude demeure quant aux possibilités de s'approvisionner en fourrage. Les éleveurs ne savent pas s'ils trouveront en temps utile de la nourriture pour leurs animaux. Et s'ils y parviennent, nombreux sont ceux qui n'auront pas les moyens de l'acquérir au vu de la flambée des prix.

Cette incertitude ne fait qu'accroître la détresse des agriculteurs durement touchés et parfois obligés de vendre une partie de leur cheptel pour assurer la survie de l'exploitation.

Ce nouvel épisode climatique conforte, une fois de plus, nos revendications : il y a urgence à mettre en place des outils efficaces de gestion des risques, qu'il s'agisse d'améliorer les assurances, de se doter de moyens de prévention ou de développer une politique ambitieuse de stockage de l'eau. Faute de disposer de ces dispositifs attendus, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour répondre aux préoccupations immédiates et aux besoins exprimés fortement par des agriculteurs qui se sentent insuffisamment soutenus.

Face au besoin évident de fourrage, l'urgence est de permettre aux agriculteurs de s'approvisionner dans des conditions acceptables pour tenir jusqu'à la fin de l'hiver. La rareté de l'offre engendrant une réelle spéculation, nous vous suggérons d'élaborer, sous l'autorité des préfets, un état des lieux des stocks de fourrage afin de garantir une meilleure fluidité entre l'offre et la demande et d'optimiser ainsi les soutiens publics au rachat de produits.

A cette rareté des fourrages se combine l'éloignement des marchés disponibles. Que ce soit pour les opérations de solidarité ou pour les achats de produits, le coût du transport est indiscutablement un frein que certains ne pourront pas lever. Nous demandons donc une prise en charge du coût lié au transport par un soutien public.

./..

Permettre l'accès au marché du fourrage est indispensable mais insuffisant. Déjà fragilisés, souvent à la suite d'évènements climatiques répétés, les agriculteurs peinent à trouver la trésorerie nécessaire.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé, dès le mois d'août, la mise en place d'une aide de trésorerie remboursable (ATR) à hauteur de 90 % du montant des aides attendues. Nous regrettons amèrement que cette solution simple n'ait pas été activée par les pouvoirs publics.

Dans la plupart des départements, l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) fait l'objet de discussions entre les représentants agricoles et ceux des finances publiques : nous attendons un signal fort pour que l'exonération de la TFNB soit mise en œuvre sans délai dans tous les départements touchés par la sécheresse.

Tous les acteurs du monde agricole, ainsi que les collectivités territoriales, doivent également se mobiliser pour agir et accompagner les exploitations les plus fragilisées.

Parallèlement à ces mesures d'urgence, l'activation du fonds des calamités, initiée départementalement, est indispensable. Son efficacité suppose cependant de lever certains freins inhérents au dispositif.

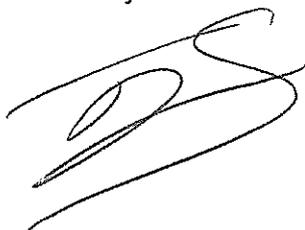
Qu'il s'agisse du double seuil d'accès qui pénalise largement les départements de polyculture-élevage ou du taux d'indemnisation des pertes de 28% qu'il est nécessaire de revaloriser, le caractère exceptionnel de la situation actuelle réclame une adaptation des règles, laquelle doit aussi intégrer la situation des agriculteurs assurés.

Les mesures proposées permettront, Monsieur le Ministre, de donner un signal positif fort aux éleveurs qui attendent l'annonce d'un plan d'urgence ambitieux à la hauteur du préjudice qu'ils subissent et indispensable pour retrouver confiance en l'avenir.

Comptant sur votre mobilisation, nous nous tenons à votre disposition et à celle de vos services pour travailler à la définition et la mise en œuvre de ces mesures d'urgence.

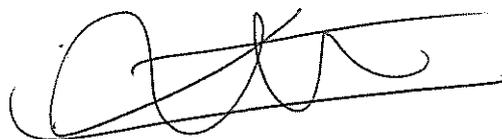
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Jérémy DECERLE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jérémy DECERLE.

Président de JA

Christiane LAMBERT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular initial 'C' followed by several sweeping, connected strokes that represent the name Christiane LAMBERT.

Présidente de la FNSEA